

Je fais  
la différence !

se-unsa.org



# Enseignants de l'UNSA

## BORDEAUX

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

Christian BASSET - L.P. Dassault à MERIGNAC  
Secrétaire Académique  
Rahim EL MOUAHID - S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Responsable Académique Enseignement  
Professionnel, élu à la CAPA des PLP

*"Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer  
que grâce aux cotisations de ses adhérents.*

*FAITES LA DIFFERENCE*

*Pensez à renouveler votre adhésion  
ou n'hésitez pas à nous rejoindre."*

## Lettre d'information PLP du 04/05/2010

## N° 5

### > Résultats élections professionnelles

Le dépouillement des élections professionnelles extraordinaires des PLP de l'académie de Bordeaux qui se sont déroulées le 13 avril 2010 a donné les résultats suivants :

Inscrits : 3 048 ; Votants : 2 062 ; Blancs et nuls : 71 ; Exprimés : 1 991

Rappel décembre 2008 : Inscrits : 3 125 ; Votants : 2 206 ; Blancs et nuls : 72 ; Exprimés : 2 134

Résultats :

	SE-UNSA	SNUEP-FSU	SNETAA-EIL	SGEN-CFDT	CGT	FO
Rappel : Nombre de voix décembre 2008	287	155	1 053	183	372	53
<b>Nombre de voix 13 avril 2010</b>	<b>297</b>	<b>159</b>	<b>870</b>	<b>216</b>	<b>387</b>	<b>62</b>
Variation en %	+1,2	+0,7	-5,6	+2,2	+2	+0,6
Nombre de sièges 2010	1	0	5	1	2	0

Les nombres de sièges et donc les nombres d'élus obtenus par chaque organisation restent inchangés par rapport à décembre 2008.

Un grand merci à tous les collègues qui ont voté pour la liste SE-UNSA, qui enregistre un résultat satisfaisant, 10 voix de plus qu'en 2008 soit 1,2 % de mieux alors même que le nombre de suffrages exprimés est largement inférieur (-143). Cette confiance renouvelée va nous permettre de poursuivre notre travail en CAPA au service de tous les PLP de l'académie.

Encore merci à tous.

### > Affectations stagiaires 2010/2011

A la rentrée prochaine, les stagiaires PLP comme tous les autres stagiaires enseignants seront affectés à temps plein sur des postes à titre définitif le plus souvent ou sur des Blocs de Moyens Provisoires de 18 heures. Ce sont autant de moyens réservés, qui ne passeront pas au mouvement, réduisant d'autant les possibilités de mutation pour les titulaires.

Les stagiaires seront en présence élève pendant 15 heures puisqu'ils bénéficieront d'une décharge de service de 3 heures pour leur formation réduite au strict minimum. Le métier d'enseignant serait donc le seul métier qui pourrait s'exercer sans formation. Le SE-UNSA rejette cette décision. Pour nous, le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend. Une audience intersyndicale (SE-UNSA, SNES-FSU, SNEP-FSU, SGEN-CFDT, CGT et FO) a été demandée auprès du Recteur d'Académie sur cette question.

50 PLP stagiaires sont prévus à la rentrée 2010 pour l'académie de Bordeaux : 26 en Gironde et 6 dans chacun des 4 autres départements de l'académie (9 en lettres-histoire ; 6 en math-sciences ; 5 en biotechnologie ; 8 en vente ; 3 en lettres-anglais,...)

### > SEGPA

Le bilan de la restructuration des SEGPA confirme la disparition totale des ateliers liés à l'industrie de l'habillement. Au total, ce sont douze postes de cette discipline qui sont supprimés dont sept sont occupés par des collègues titulaires qui resteront sur le poste et recevront un "accompagnement" pour un enseignement en vente. Les précisions tardent à venir quant au

contenu de ce que sera cette adaptation au poste dans la nouvelle discipline. Nous avons interrogé le rectorat qui pour l'instant n'a pas de réponse précise et s'en remet à ce que décideront les inspecteurs.

Après le profilage des postes dans les cinq champs professionnels, les SEGPA de l'académie comporteront 162 postes de PLP à la rentrée 2010. Sur ces 162 postes, 43 sont vacants avant le mouvement des titulaires de juin prochain.

## > Oral de contrôle du Bac Pro : note de service

### Oral de contrôle du Bac pro : arrêté + note de service

Le nouvel arrêté est paru au JO n°54 du 5 mars 2010 : Arrêté du 18 février 2010 relatif à l'épreuve de contrôle au baccalauréat professionnel (consultable sur le site de Légifrance).

**Une note de service en date du 1<sup>er</sup> avril** (en PJ) adressée aux recteurs précise les modalités d'application de l'épreuve en donnant des directives et des critères d'évaluation (2 grilles) correspondant à chaque épreuve. Les directives et critères sont globalement cohérents.

### **A noter un ajout qui n'apparaît pas dans l'arrêté :**

« Pour les spécialités de bac professionnel dont l'épreuve E1 fait appel à un enseignant de construction, celui-ci peut être convoqué pour faire passer l'épreuve de contrôle ».

### Impact de l'oral de contrôle sur les résultats au Bac pro

**Contrairement à ce que le ministère avait annoncé en début d'année, l'oral de rattrapage a bien permis une hausse de 10 pts à l'identique de la voie générale et non de 5 pts !**

### Extrait de la dépêche AEF du 15 avril 2010

**86,4 % de réussite au bac pro en 2009, soit une hausse de 10,3 points (Direction des Etudes de la Prospective et des Performances)**

« Avec 625 700 candidats et 539 100 lauréats, le taux de réussite à la session 2009 du baccalauréat s'élève à 86,2% », indique une note d'information de la Depp intitulée « Résultats définitifs de la session 2009 du baccalauréat », rendue publique mercredi 14 avril 2010.

« La proportion de bacheliers dans une génération augmente de 3,2 points par rapport à l'an passé », précise l'étude. Ainsi, en 2009, 65,6 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat : 35,1 % dans une série générale, 16,0 % dans une série technologique, 14,5 % dans une série professionnelle.

**La Depp estime que « la hausse du taux de réussite est due, en grande partie, au baccalauréat professionnel ». En effet, « avec la mise en place à la session 2009 d'épreuves de rattrapage, le taux de réussite au baccalauréat professionnel atteint 86,4 %, soit une hausse de 10,3 points par rapport à 2008 ».**

## > Non-Titulaires - Pétition

L'intersyndicale des enseignants non-titulaires lance une action de pétition pour lutter contre la précarité. Voir en ligne :

<http://www.se-unsa.org/spip.php?article2206>

N'hésitez pas à la télécharger et à la faire signer.

## > Revalorisation : le SE-UNSA vous propose d'agir !

Voir l'article en ligne : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article2174>

## > Congé formation professionnelle

Voir le bilan en ligne : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article288>

## > Mutations intra-académiques

Les groupes de barèmes se tiendront les 18 et 19 mai 2010.

Afin de vérifier votre barème et d'assurer le suivi de votre dossier, nous vous demandons de nous faire parvenir avant le 10 mai (si ce n'est pas déjà fait) une copie de l'accusé réception de votre demande de mutation (nous transmettre aussi une copie des pièces justificatives dans le cas où vous auriez apporté des modifications).

## > Adhérer au SE-UNSA

**Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...**

**[>>adhérer au SE-UNSA](#)**

## N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

**Particuliers**, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-unsas.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsas.org)

Site internet : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/>

